

## NEVERS

### >> Public(s) (H/F)

Tout public

### >> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

Du 09/06/2022 au 30/06/2023

Ouverture sous réserve d'un effectif suffisant.

Des sessions sont prévues les :

20,21 et 22 mars 2023

7,8 et 9 juin 2023

Inscriptions du 13/06/2022 au 01/06/2023

Nous consulter

### >> Durées

- Durée indicative : 3 Jour(s)

- Durée totale : 21 h (dont 21 h en centre)

### >> Effectif

De 6 à 12

### >> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 620.00 € TTC

Financement à étudier avec votre employeur.

Formation accessible en financement individuel.

Pour tout renseignement contacter le GRETA 58

### >> Lieu de la formation

GRETA 58

Antenne de Nevers

9 boulevard Saint Exupéry

58000 NEVERS

### >> Votre interlocuteur

Corine MORIN

Assistante de formation

Tél. : 03 86 59 74 39

corinne.morin@ac-dijon.fr

### >> Organisme responsable

GRETA 58

LP Jean Rostand, 9 Boulevard

Saint-Exupéry

58000 NEVERS

Tél. : 03 86 59 74 59

greta58.contact@ac-dijon.fr

Siret : 19580050300037

N° d'activité : 2658P000958

www.bourgogne-greta.fr

## >> OBJECTIF(S)

- Identifier une situation d'urgence à caractère médical,
- Assurer la prise en charge seule ou en équipe, y compris guider à distance pour la réalisation des gestes d'urgence dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée,
- Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

## >> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique

Être un professionnel remplissant les conditions prévues à l'article D.6311-19 du code de la santé publique modifié par l'Arrêté du 1er juillet 2019 ou à l'article D.451-88 du code de l'action sociale et des familles (professionnels du secteur santé, sanitaire, médico-social ou social).

## >> CONTENU

Module 1 : la prise en charge des urgences vitales

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et se protéger
- Alerter les secours, transmettre les observations et de suivre les conseils donnés
- Prise en charge d'une obstruction aiguë des voies aériennes
- Prise en charge d'un saignement abondant
- Prise en charge d'une victime inconsciente
- Prise en charge d'un arrêt cardiaque avec ou sans le matériel d'urgence prévu (défibrillateur, chariot d'urgence)
- Mise en oeuvre d'appareils de surveillance, initier les soins d'urgences (oxygène?), anticiper la réanimation spécialisée
- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence

Module 2 : la prise en charge des urgences potentielles

- Transmettre les informations lors de l'alerte et suivre les conseils donnés
- Évaluer et prendre en charge un malaise
- Évaluer et prendre en charge un traumatisme osseux : immobilisations, relevage et brancardage
- Évaluer et prendre en charge une plaie
- Évaluer et prendre en charge une brûlure
- Prendre en charge un accouchement inopiné
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène;

Module 3 : relatif aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

- Comprendre le concept de "situations sanitaires exceptionnelles"
- Connaître l'organisation de la réponse du système de santé dispositif ORSAN et dispositif ORSEC

- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles
- Être sensibiliser à l'accueil d'un afflux de blessés et aux techniques du "damage control"
- Être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en oeuvre dans ce type de situation
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches

## >> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

## >> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

---

Document pédagogique, Multimédia hors réseaux (EAO, CD-ROM), Travaux pratiques  
Matériel de simulation et outils pédagogiques spécifiques: mannequins de réanimation (adulte, enfant, nourrisson) avec feedback RCP  
Remise d'un Mémento AFGSU Niveau 2

## >> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

---

Admission sur dossier

## >> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

---

Attestation de fin de formation

Attestation de formation - AFGSU Niveau 2

La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est subordonnée à la validation des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition par le stagiaire des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence.

L'attestation d'AFGSU est valable 4 ans. Avant la fin de cette période de validité, le candidat doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger à nouveau son attestation de 48 mois.

## >> INTERVENANT(E)(S)

---

Professionnel de santé, en exercice, dans le domaine de l'urgence médicale et formateur habilité et certifié AFGSU sous couvert du CESU 69.